

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 août 2016

## Communiqué de presse

## Mise en paiement des indemnisations sécheresse et pluies 2015 aux agriculteurs

Suite à la délégation des crédits du Fonds Interministériel de Secours, la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt a mis en paiement les dossiers recevables des agriculteurs qui ont déposé une déclaration de dommages pour la calamité sécheressecarême 2015 et la calamité pluies du 06 novembre 2015.

En fonction des délais de banque, les sommes versées devraient être sur le compte des bénéficiaires à partir de la semaine prochaine et au plus tard le 30 août 2016.

Contact DAAF: Benoît LOUSSIER téléphone 05 96 71 20 90

